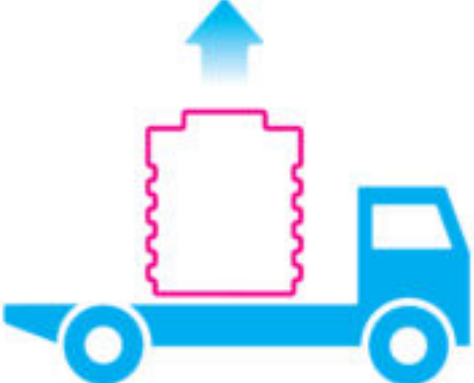



Guide de bonnes pratiques pour la pose des cuves

1. Généralités

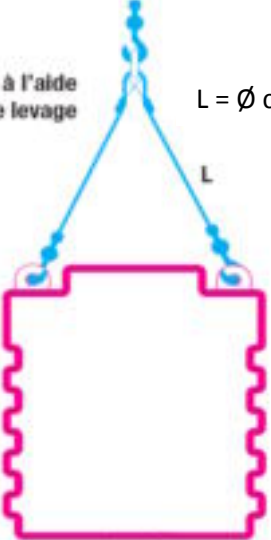
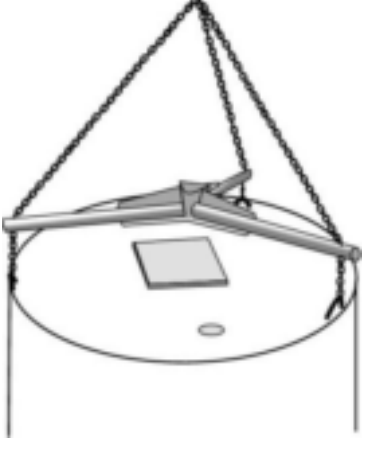

La cuve devra être implantée à l'extérieur des bâtiments. La cuve doit être enterrée à une profondeur qui est fonction du niveau d'arrivée des canalisations et du niveau de l'évacuation (le milieu naturel, égout public,...). La cuve doit être accessible pour les opérations d'entretien et de vidange.

2. Conditions de déchargement (assuré par le client)

Déchargement par grutage	Déchargement par chariot élévateur, latéralement ou par l'arrière
<p>Déchargement par le haut</p> 	<p>Déchargement par l'arrière ou latéralement</p> 

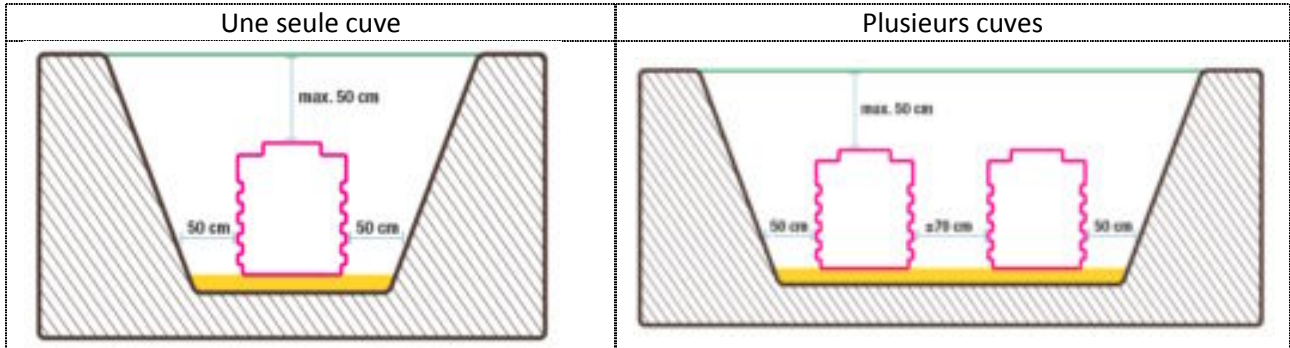
3. Manutention

Manutentionner impérativement la cuve à l'aide d'un palonnier fixé aux anneaux prévus à cet effet ou à l'aide de chaînes de levage (voir figures ci-contre)

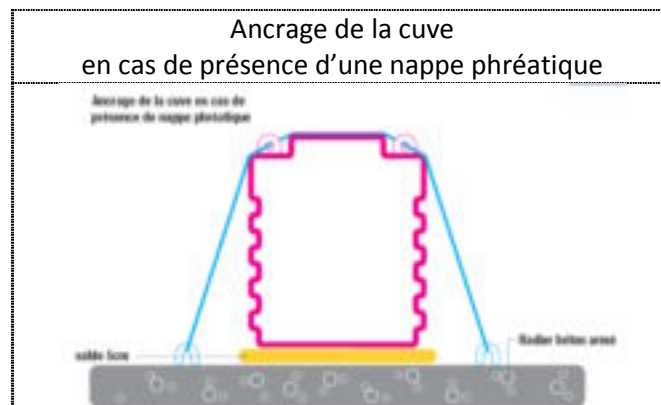
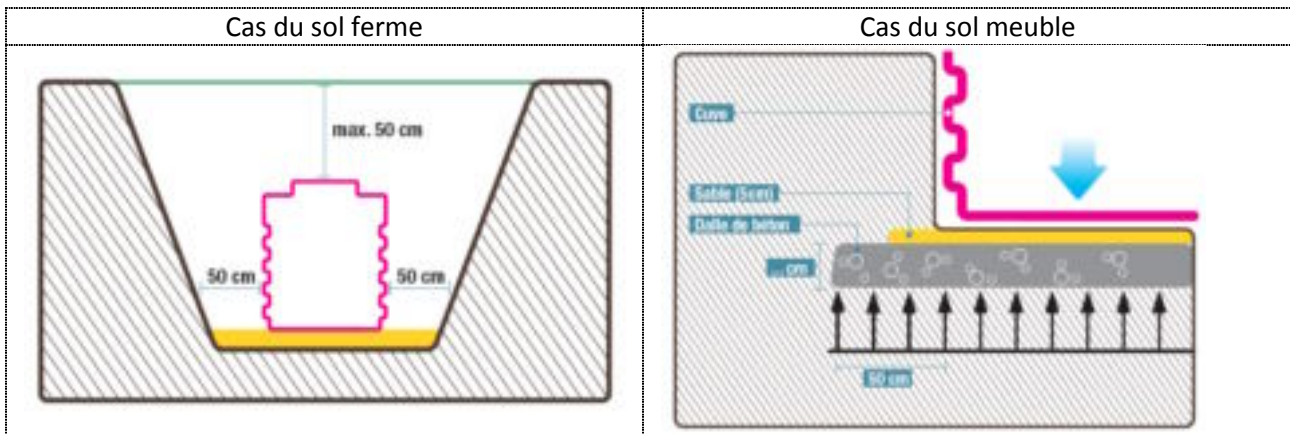
Chaînes de levage	Palonnier
<p>Manutention à l'aide de chaînes de levage</p>  <p>$L = \varnothing$ cuve</p>	 <p>Le nombre de points de levage du palonnier doit correspondre au nombre d'anneaux que comporte la cuve, afin que la force de levage se répartisse uniformément entre chaque anneau</p>
	

4. Terrassements et pose en fouille (conditions et recommandations)

En vue de limiter les tensions ou la formation de fissures sur le fond de la cuve, il faut réaliser sous cette dernière, une assise stable, portante et parfaitement horizontale.



Pour les dispositifs d'assainissement composés de plusieurs cuves, un radier en béton armé sera prévu sous les cuves (calcul de l'épaisseur du radier à charge d'un bureau d'études).



5. Charges admissibles

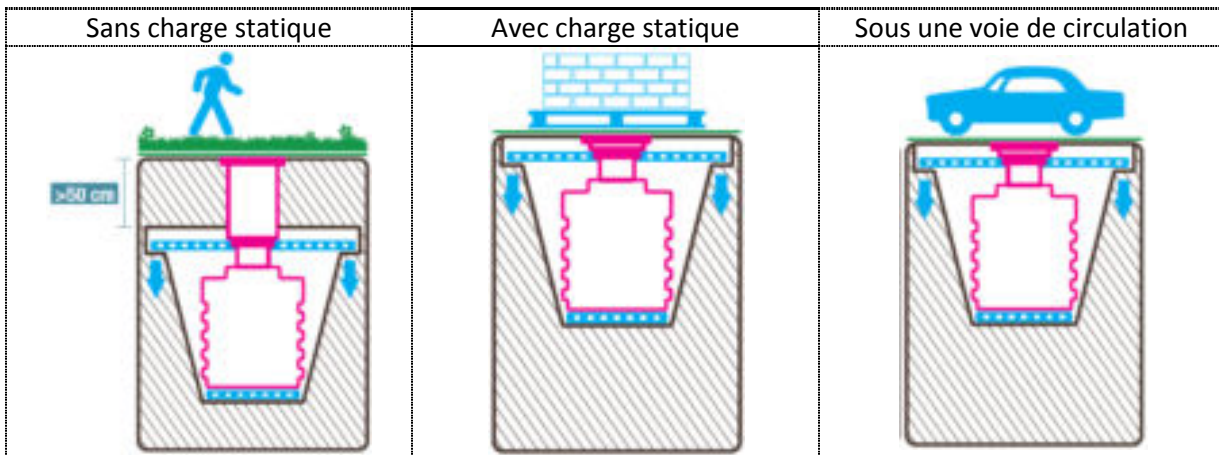
La hauteur des terres au-dessus du couvercle de la cuve ne peut pas dépasser :

- 80 cm max. pour les cuves en béton (sauf le modèle BIOFRANCE® F4)
- 50 cm max. pour toutes les cuves plastiques et le modèle BIOFRANCE® F4.

... assainissement des eaux usées ...

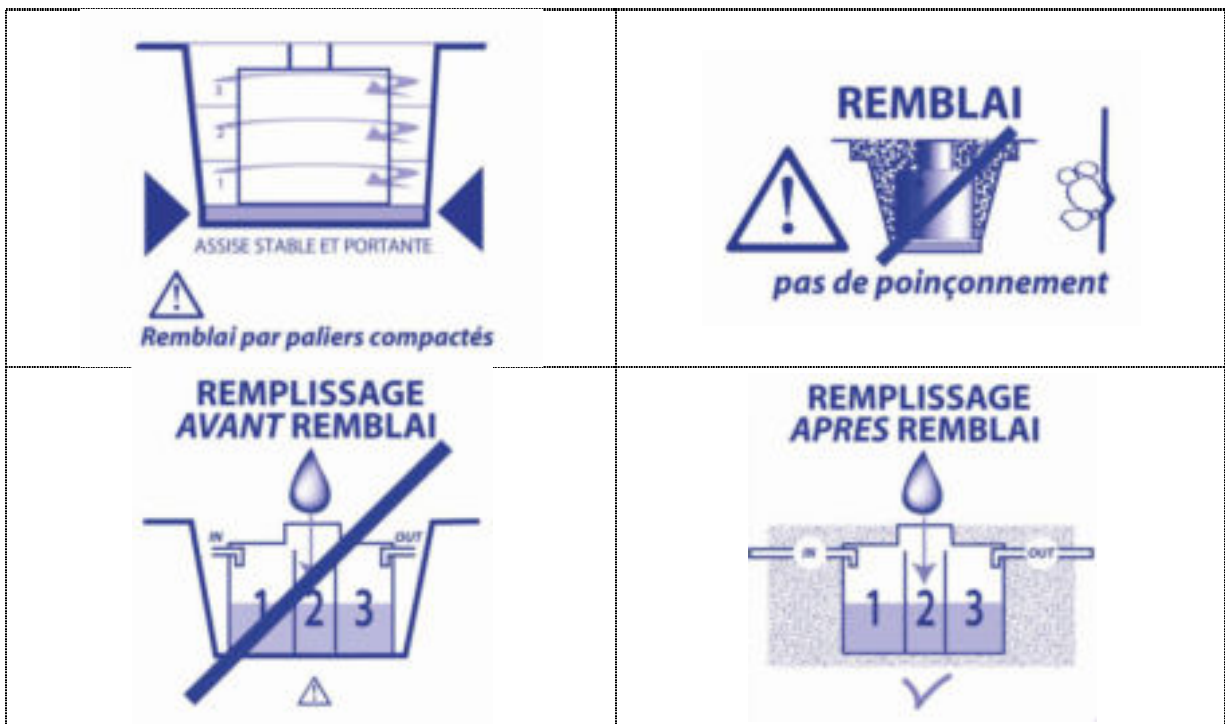
Pour les cuves en béton : chaque cuve est accompagnée d'un petit couvercle en béton placé sur le grand couvercle de la cuve pour fermer provisoirement le trou de visite. Ce couvercle n'étant pas armé, il ne peut supporter de charges statiques, ni dynamiques. Il est exclusivement destiné à la sécurité chantier. Il doit obligatoirement être remplacé par un tampon répondant aux exigences des charges statiques.

En cas de remblai supérieur à ces valeurs, de charge roulante au-dessus de la cuve ou de charge statique, il est impératif de prévoir une dalle de répartition en béton armé (ou une dalle de cuve renforcée si disponible) et un regard de visite adéquat.



9. Remblaiement

Pour des raisons de résistance statique, une cuve non remblayée et remplie d'eau pourrait se fissurer de haut en bas, se déformer ou éclater brutalement. Il est donc interdit de remplir la cuve d'eau, même à mi-hauteur, tant qu'elle n'est pas remblayée tout autour jusqu'au niveau du couvercle.



Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'accident ou de non étanchéité de la cuve survenu suite au non respect des prescriptions édictées ci-dessus